

# Génération HMONP

## La formation à l'habilitation comme fabrique de l'architecte de demain

---

Extraits de résultats de l'enquête

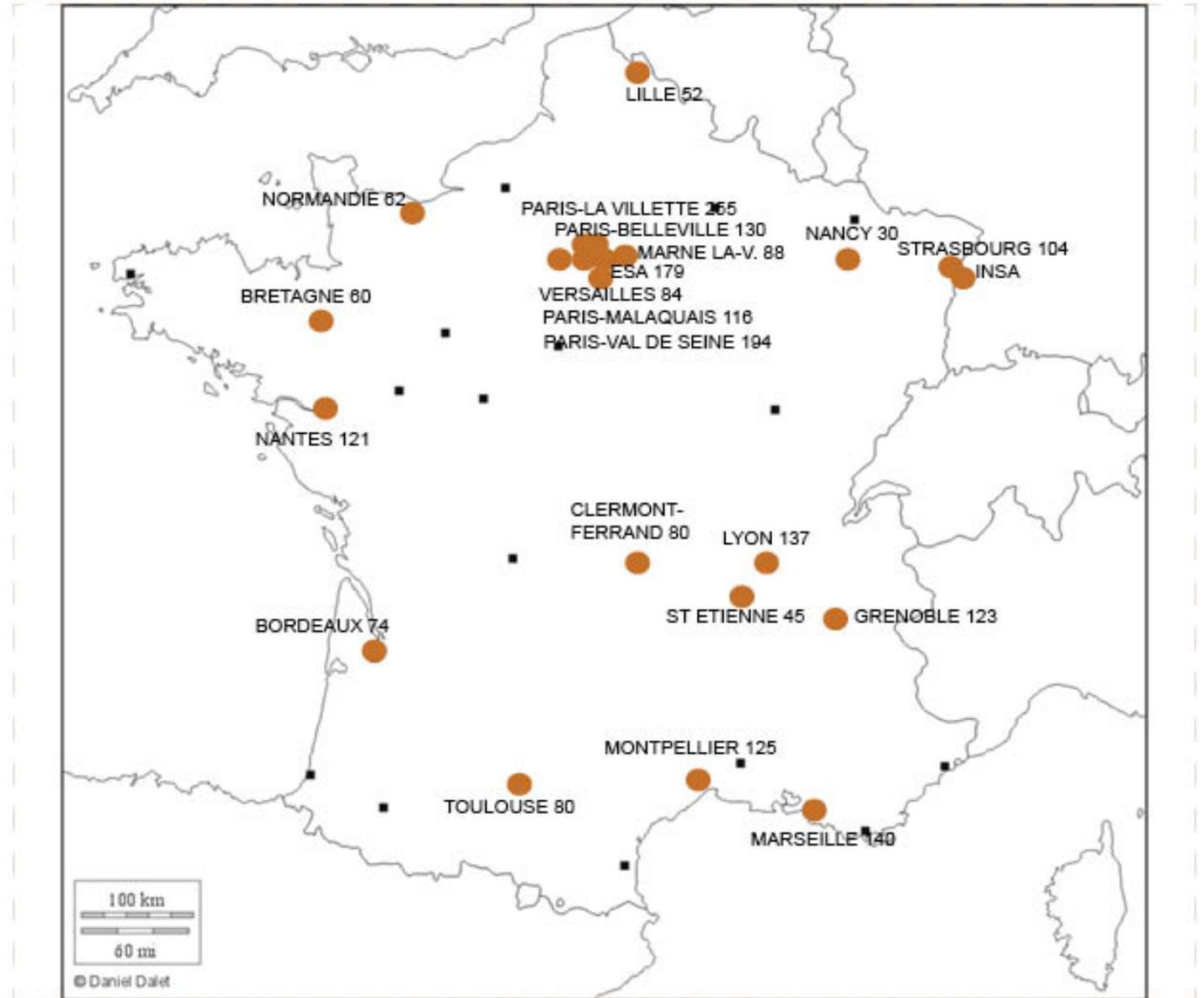
Journée de l'Observatoire de l'Economie de l'Architecture 13.décembre 2022



# Carte des ENSA

Nombre d'inscrits à la formation à l'HMONP 2018-2019, total 2279

Ile-de-France : 1046 inscrits, soit 46%



# Méthodologie de l'étude et ses différentes phases

Décembre 2018 - Mai 2021 (2,5 ans)

## Un Comité de Pilotage et un Conseil Scientifique

- > Ministère de la Culture, Conseil National de l'Ordre des Architectes, Collège des directeurs des ENSA, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes en Ile-de-France (groupe de travail sur le bilan décennal de la formation à l'HMONP).
- > Une équipe de recherche inter-ENSA

## 22 établissements

- > 20 ENSA, ESA et INSA
- > 2279 inscrits à la formation à l'HMONP

## Un séminaire de lancement et de cadrage en déc. 2018

- > Impliquant le Copil, le CS, les responsables pédagogiques et administratifs de la formation dans les ENSA, l'ESA et l'INSA Strasbourg.

## Réalisation d'une enquête par questionnaire à l'échelle nationale sur une promotion d'ADE

- > Un taux de réponses très élevé (914 répondants) soit plus de 40% des inscrits.
- > Analyse de la population mère grâce aux données Taïga (données ENSA)
- > Esquisse d'une typologie d'ADE selon leurs usages de la formation et le vécu de celle-ci et d'une typologie des structures d'accueil

## Analyse quantitative et qualitative de mémoires

- > Analyse quantitative de 1264 mémoires
- > Analyse qualitative de 300 mémoires représentatifs des différentes ENSA et de la typologie d'ADE

## 10 "focus groupes"

- > 2 focus groupes d'ADE (validation des hypothèses concernant la typologie)
- > 8 focus groupes en région : ADE, structures d'accueil, représentants des établissements, organisations professionnelles.

## Un séminaire de restitution en 2022

- > Restitution de la recherche au niveau national.

# Population mère

Age médian de 27 ans

1/3 à 26 ans ou moins

1/3 à 27 ou 28 ans

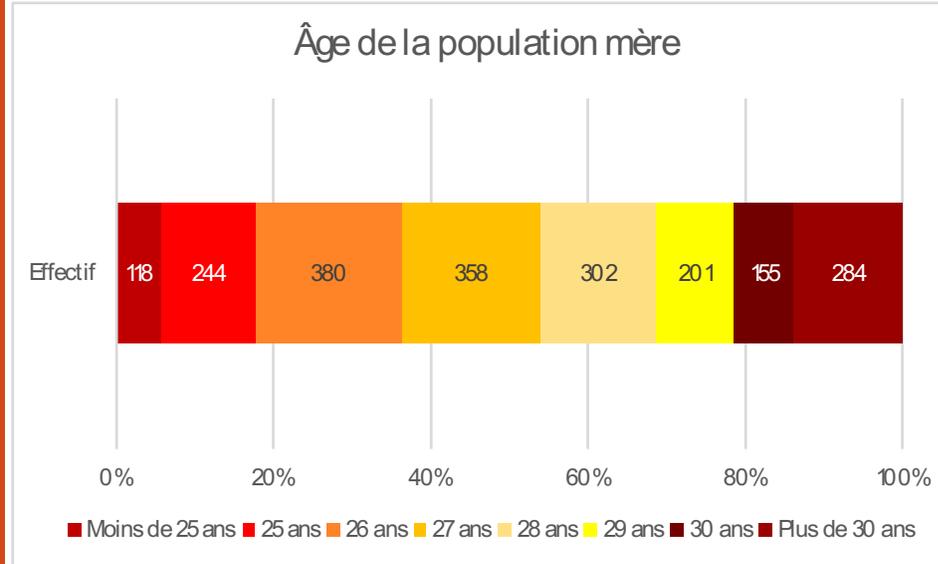
1/3 à 29 ans ou plus

Femmes majoritaires (54,8%)

Nationalité française : 84,7%

Autres européens : 3,5%

En dehors de l'Europe : 11,9% (notamment Maghreb, Asie)

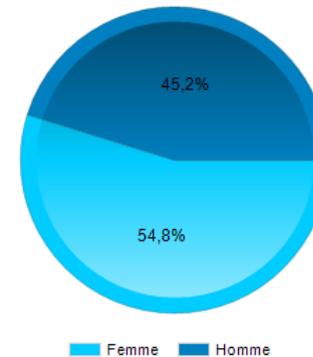


Age	Pourcentage	Effectif
Moins de 25 ans	5,9	118
25 ans	11,9	244
26 ans	18,6	380
27 ans	17,5	358
28 ans	14,8	302
29 ans	9,8	201
30 ans	7,6	155
Plus de 30 ans	13,9	284
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>2042</b>

## 9. SEXE

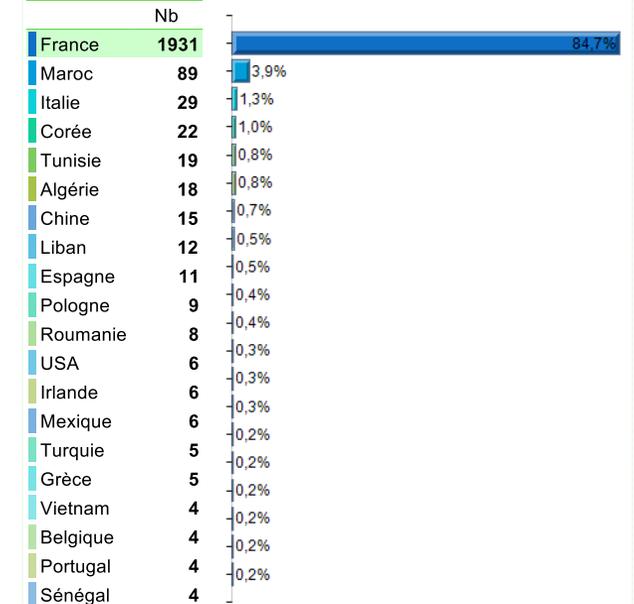
Taux de réponse : 100,0%

	Nb
Femme	1249
Homme	1030
<b>Total</b>	<b>2279</b>



## 7. NATIONALITE

Taux de réponse : 100,0%



# Parcours avant l'inscription à l'HMONP

---

## Des parcours scolaires riches :

- 22,2% ont une formation complémentaire à leurs études d'architecture
- 7,2% ont suivi un bi-cursus
- 50% ont réalisé une mobilité à l'étranger

## Plus de stages que la durée obligatoire\* :

- En moyenne 3,4 stages, équivalent à 9,6 mois cumulés

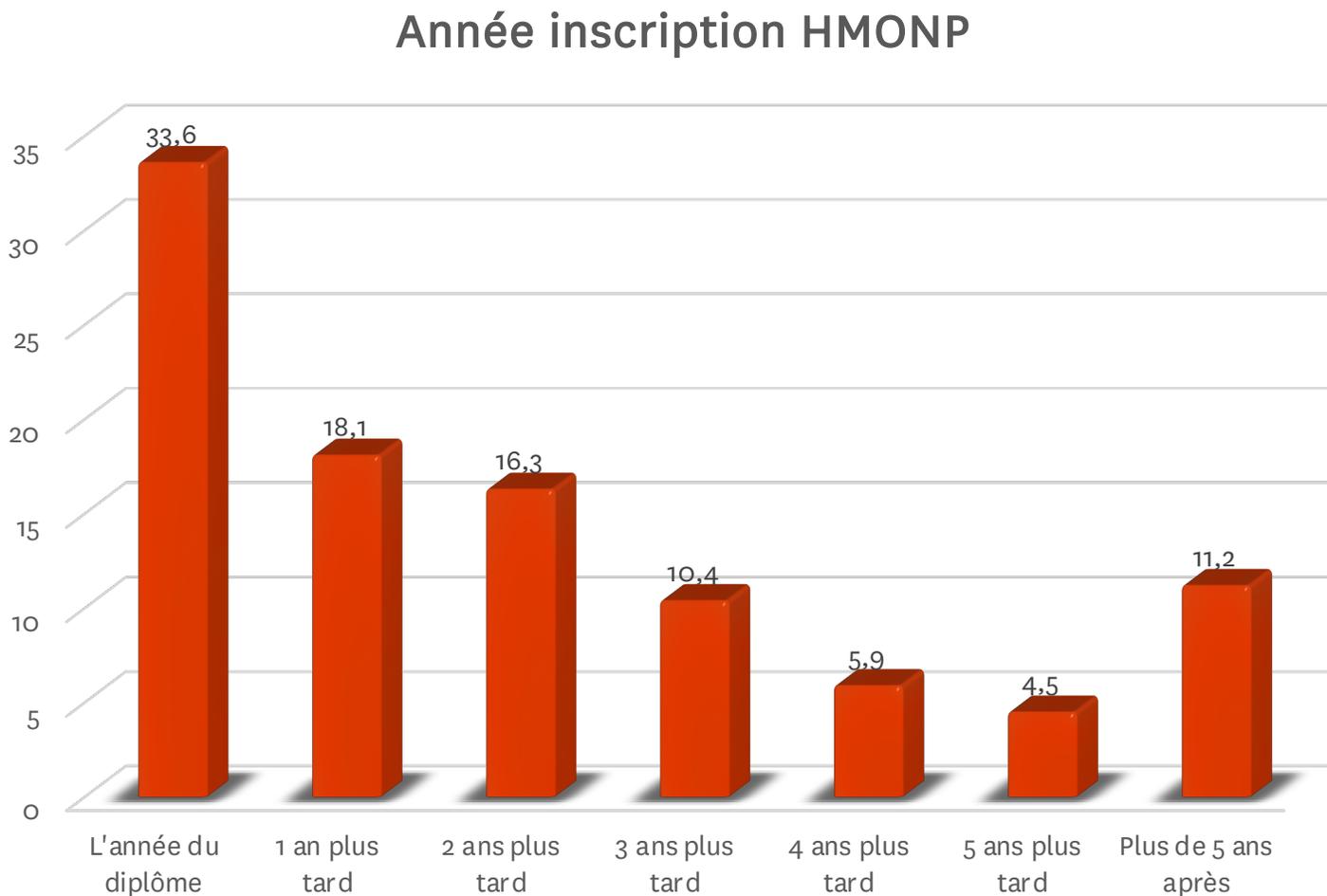
\*3 stages obligatoires pendant le cursus initial, totalisant minimum 14 semaines soit environ 3,5 mois

33,6%  
ont réalisé au  
moins un  
stage à  
l'étranger

95,7%  
des ADE ont  
réalisé au  
moins un  
stage en  
agence

**1/3 s'inscrivent  
l'année du  
diplôme  
1/3 1 à 2 ans après  
1/3 3 ans et plus**

67,4% dans l'Ecole du diplôme

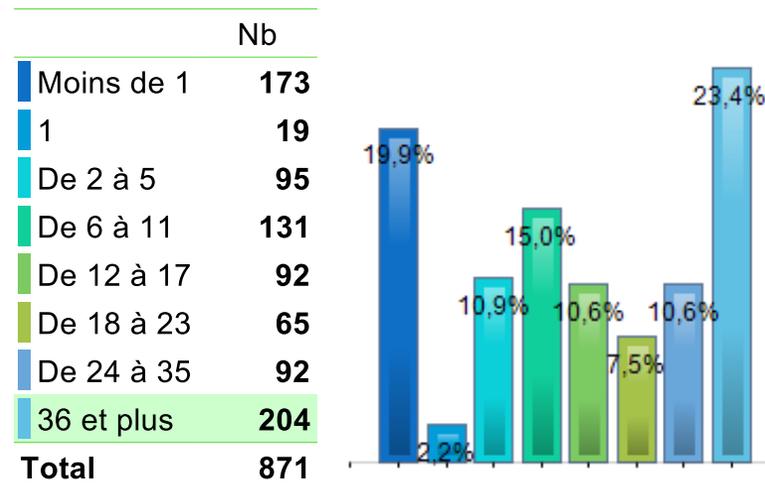


# Expérience professionnelle avant l'entrée dans la formation à l'HMONP

- Au moment de l'inscription, les ADE ont effectué en moyenne 1,8 emplois, équivalent en moyenne à 24,8 mois d'expérience en durée totale cumulée (hors stages), soit environ deux ans
- 23,4% des ADE ont trois ans ou plus d'expérience professionnelle avant l'inscription en HMONP

72,3%  
des ADE ont  
effectué au moins  
un emploi en  
agence avant de  
s'inscrire dans la  
formation à  
l'HMONP

Emplois avant la HMO – durée en mois



# Mise en situation professionnelle

---

- **1 MSP sur 2 se fait dans une structure où l'ADE a déjà un contrat, et ce depuis plus de 2 ans pour 14% d'entre eux. Ainsi, 80% des ADE ont trouvé facilement leur MSP contre 20% qui ont jugé la recherche difficile.**
- **97% des MSP se déroulent dans une structure inscrite à l'ordre et majoritairement des sociétés d'architecture (84%). Lorsque la MSP ne se fait pas dans une agence inscrite, elle se déroule dans d'autres secteurs de la maîtrise d'œuvre (BET, secteur public....)**
- **La plupart des ADE estiment que leurs tâches pendant la MSP sont en adéquation avec leurs attentes de la formation**
  - Une appréhension de la totalité des aspects de la pratique du métier ( toutes les phases de projet, les partenaires d'architecte, la gestion d'une entreprise d'architecture)
  - **Mais une implication sur les phases études plutôt que d'exécution du projet (50% d'entre eux suivent un chantier durant leur MSP ).**
  - **Cependant, le sentiment pour les 4/5<sup>e</sup> des ADE est d'avoir progressé en termes de responsabilité.**

# Modèle d'alternance apprécié mais contraignant

---

- Un modèle d'alternance entre l'ENSA et la structure d'accueil globalement apprécié et qui pourrait davantage être développé dans le cursus initial.
- La quasi totalité des ADE estiment que les savoirs apportés pendant les sessions de formation ont pu être mobilisés pendant la mise en situation professionnelle (MSP).
- Pour 4/5 des ADE, il n'existe pas de relation entre l'école d'architecture et la structure d'accueil, pourtant 1/3 des dirigeants des structures d'accueil sont aussi enseignants.
- Des contraintes professionnelles qui impactent la formation :
  - Heures supplémentaires (80% des ADE) ; dont 50% compensées et seulement 10% payées
  - Absentéisme occasionnel lors des cours de la formation (pour 1/5 des ADE)
- Environ 15% des ADE déclarent avoir voulu abandonner, notamment pour des raisons de surcharge de travail.

# Typologie des structures d'accueil

## 1. MSP dans une structure libérale de 1 ou 2 personnes

Effectif 1 - 2 personnes

**6,7%** des ADE

54,2% des entreprises d'architecture employeuses

1569 € nets / mois

40% de MSP en auto-entrepreneur, junior-entreprise ou contrats de professionnalisation, souvent de durée minimum (6 mois)

Accueillent rarement des ADE en MSP, le suivi est souvent peu régulier, se reposant uniquement sur le gérant.

## 2. MSP dans une petite société d'architecture positionnée sur un marché local

Effectif 3 - 5 personnes

**28,6 %** des ADE

27,3% des entreprises d'architecture employeuses

1680 € nets / mois

CDI (43,8%) et CDD (33,5%) contrats majoritaires

La moitié de ces agences prennent souvent des ADE en MSP, le suivi est qualifié de régulier, plusieurs personnes à l'agence y participent.

## 3. MSP dans une société d'architecture de taille intermédiaire

Effectif 6 - 19 personnes

**39%** des ADE

17,1% des entreprises d'architecture employeuses

1843 € nets / mois

CDI (47%) et CDD (42,3%) contrats majoritaires, ancienneté des ADE la plus importante

Deux tiers de ces structures accueillent régulièrement des ADE en MSP, suivi régulier, souvent par « l'ensemble de l'agence ».

## 4. MSP dans une grande structure métropolitaine

Effectif supérieur à 20 personnes, souvent > 100

**25,6%** des ADE

1,4% des entreprises d'architecture employeuses

1875€/ mois (2079€ à l'étranger)

CDD (57,8%) majoritaires suivi des CDI (33%), turn-over le plus important

90% de ces structures accueillent souvent des ADE en MSP, cependant moins d'un ADE sur 10 déclare avoir eu un suivi régulier.

# Typologie des ADE inscrits en HMONP

---

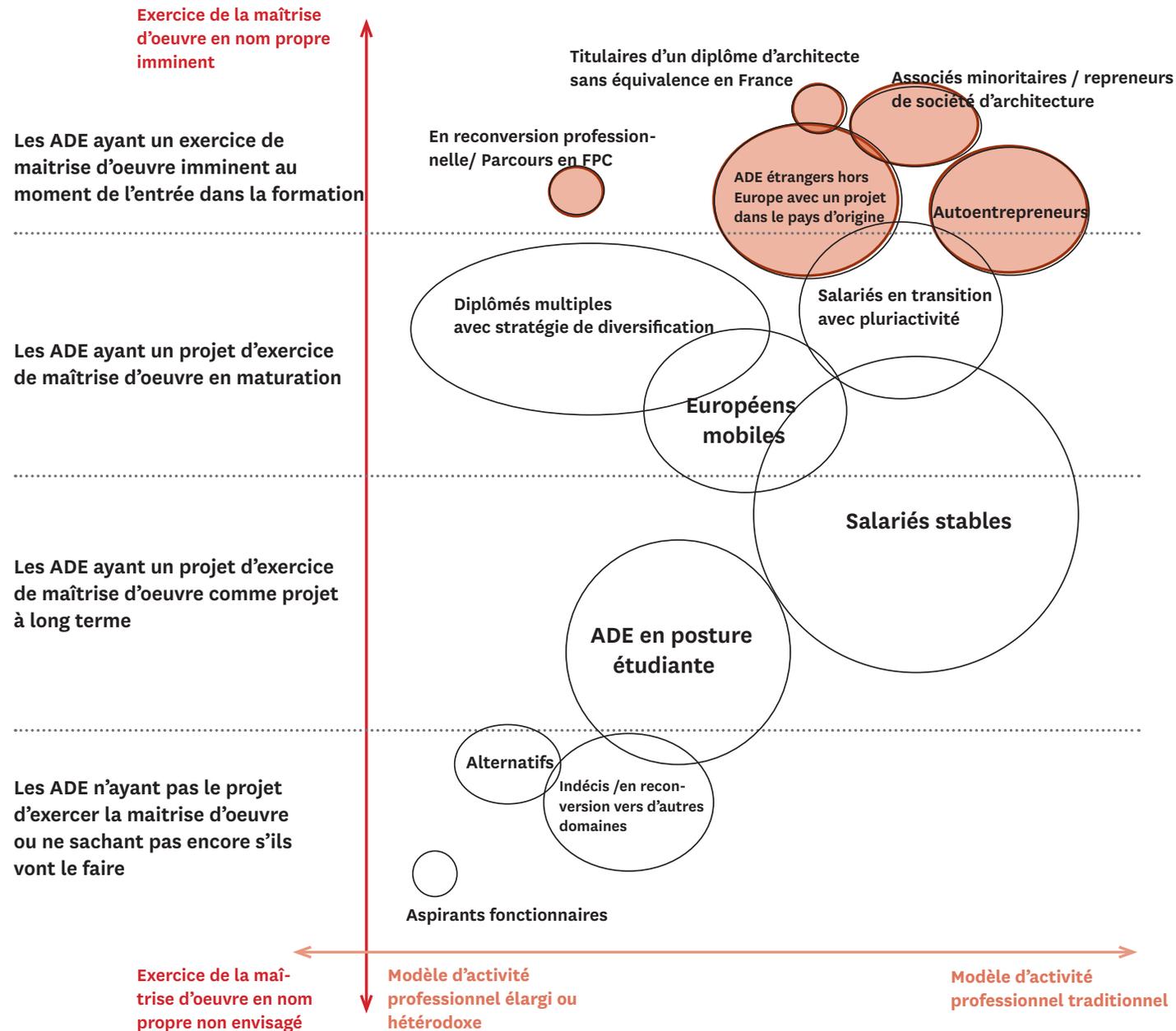
TRAJECTOIRE, USAGE DE LA FORMATION, PROJET PROFESSIONNEL

# 1. Les ADE ayant un exercice de la maîtrise d'œuvre déjà engagé ou imminent

L'habilitation est une nécessité pour développer cette pratique, mais aussi une occasion de la requestionner.

La formation à l'HMONP permet de s'outiller pour la création et gestion d'une entreprise d'architecture et positionner sa pratique.

Environ 20 % des ADE (les inscrits en Validation des Acquis (VA) représentent 15% des inscrits).

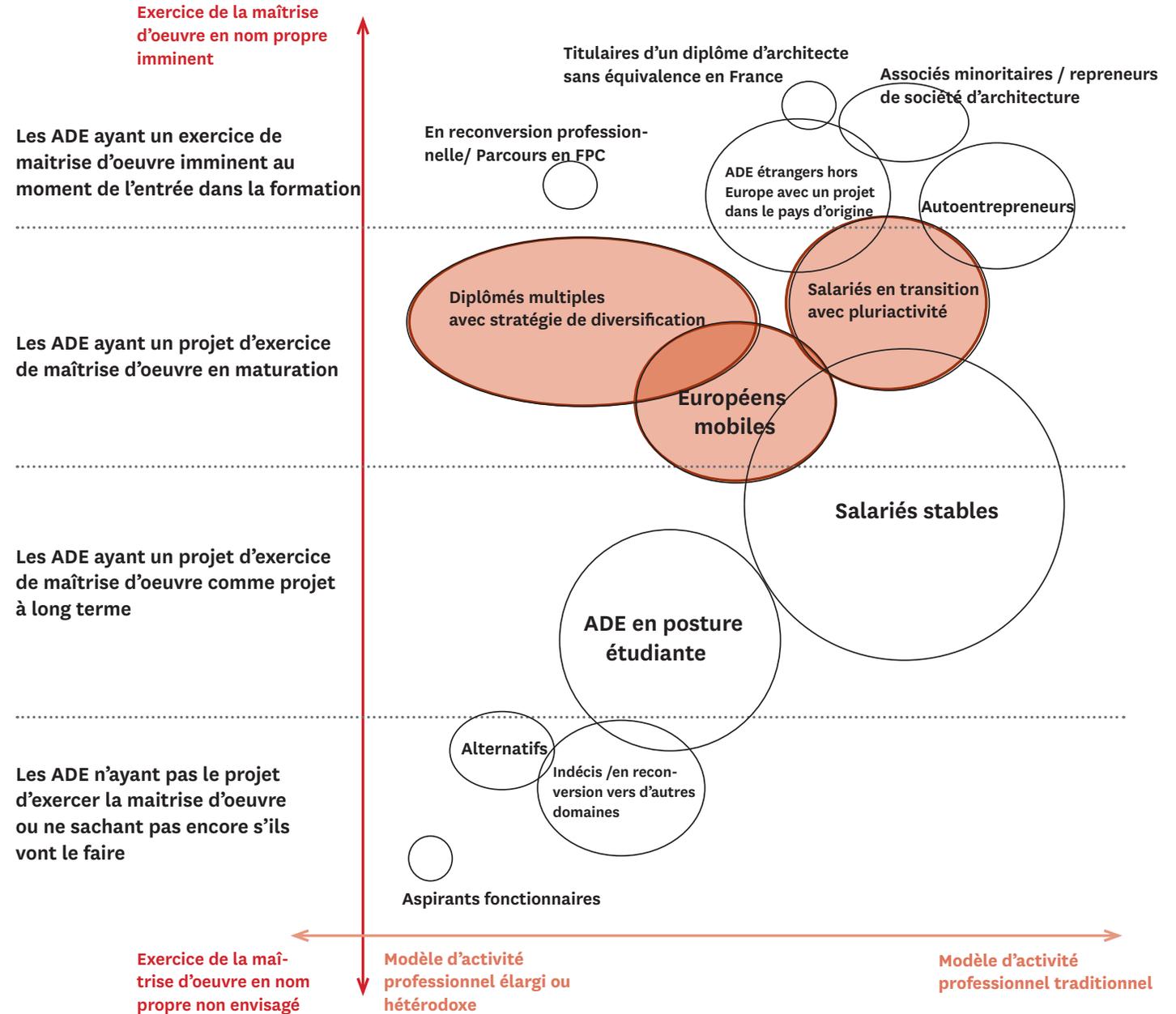


## 2. Les ADE ayant un projet d'exercice de la maîtrise d'œuvre en maturation

La formation à l'HMONP permet de prendre du recul vis-à-vis de sa situation professionnelle actuelle de salarié et agit comme un « bilan de compétences » pour préciser son projet professionnel.

Ces ADE sont inscrits à la formation après une expérience déjà accumulée et ont choisi le moment de le passer l'habilitation par rapport à leur vie professionnelle, mais aussi personnelle. Une partie d'eux est inscrite en VA, même s'ils occupent un poste de salarié pendant la formation à l'HMONP.

Environ 40% des ADE inscrits.

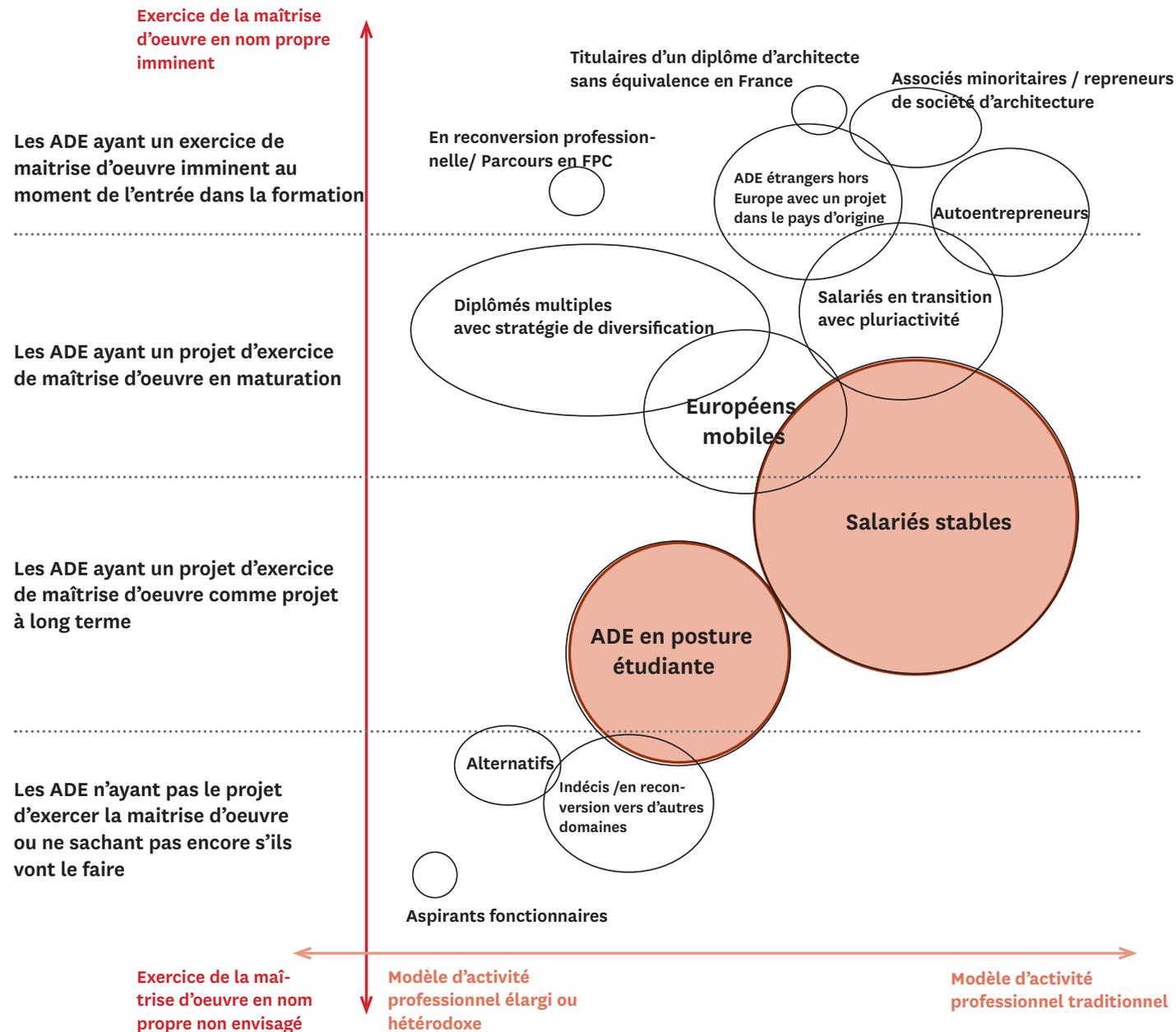


### 3. Les ADE pour qui l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre est un projet à long terme

L'habilitation permet de monter en compétences et porter le titre en tant qu'architecte salarié.

La formation à l'HMONP permet de comprendre le contexte d'exercice de la maîtrise d'œuvre aujourd'hui et commencer à construire son projet professionnel.

Environ 30- 35 % des ADE

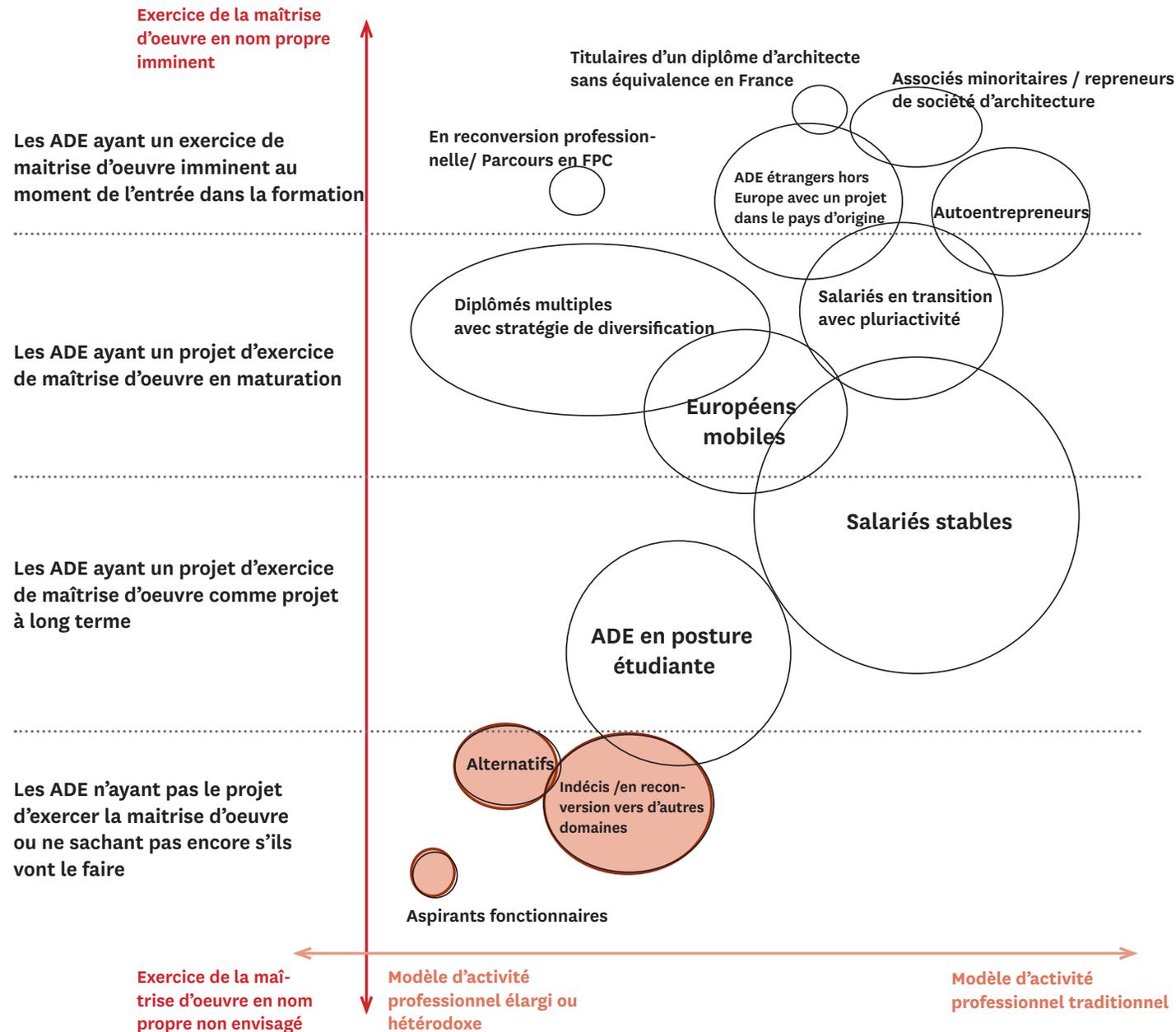


# 4. Les ADE dont le projet n'est pas d'exercer la maîtrise d'œuvre

L'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre permet aux ADE de s'inscrire dans certains concours de fonction publique (AUE) ou de formations (DSA Chaillot) pour lesquels une équivalence de DPLG est exigée.

Certains ADE s'inscrivent à la formation sans pourtant avoir la certitude d'exercer la maîtrise d'œuvre un jour. Pour d'autres, c'est une mauvaise expérience de la MSP qui les amène à abandonner, du moins provisoirement, la perspective d'un exercice en nom propre.

Environ 5-10 % des ADE



# Le parcours de l'ADE et le vécu de la formation façonnent les projections professionnelles

---

- **La trajectoire antérieure et les raisons de l'inscription en HMONP influencent l'usage de la formation** (début de professionnalisation, montée en compétences, préparation du projet d'exercice, obtention de l'habilitation pour porter le titre...).
- **Le vécu de la formation serait déterminant** : une mauvaise expérience de formation, sans la possibilité d'être ni observateur ni acteur, peut laisser l'ADE incertain quant à sa volonté, voire sa capacité d'exercer un jour en nom propre.
- À l'opposé, une MSP valorisante, positionnant l'ADE à la fois comme observateur légitime et réflexif, ET acteur avec des missions et responsabilités correspondant aux objectifs de la formation, permet à l'ADE une projection professionnelle optimiste.

# Le projet professionnel se précise pendant la HMO

---

- **A la sortie de la formation à l'HMOP, environ 90% des ADE:**

- estiment avoir pu préciser le projet professionnel pendant la formation à l'HMOP, et que celle-ci permettant de se préparer à la MOE en son nom propre et construire son engagement d'architecte.

- déclarent s'engager à terme (dans les 10 ans à venir) dans la maîtrise d'œuvre en son nom propre (10 % de parcours atypiques dont le projet ne rentre pas dans ce champ majoritaire (salarial, autre parcours))

- **Les projets professionnels énoncés par la « génération HMOP » interrogent** le périmètre du métier d'architecte et les conditions d'exercice (forte dimension collaborative, pluriactivité, ancrage territorial, ouverture à d'autres compétences...)

# Conclusion

---

## **Entamer une réflexion partenariale sur l'évolution de la formation à l'HMONP :**

- Articulation de la formation avec le cursus initial et le parcours antérieur des ADE
- Accompagnement de l'ADE dans la construction de son projet professionnel
- Le modèle de formation : contenus, dispositifs et moyens alloués
- La formation HMONP comme lien entre les écoles d'architecture et le monde professionnel
- La formation HMONP comme lieu de réflexivité sur l'avenir de la pratique professionnelle